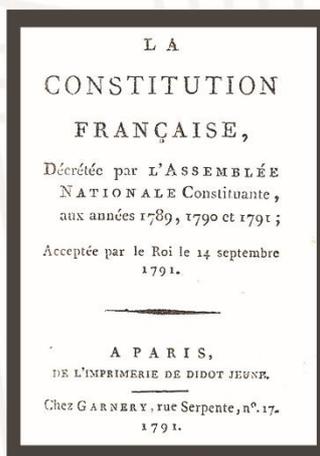
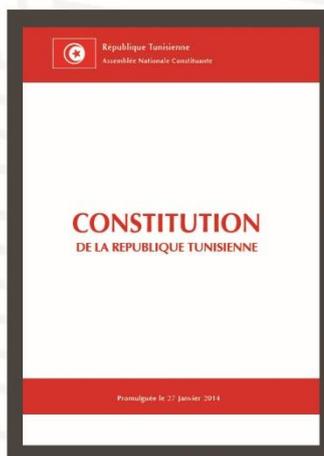
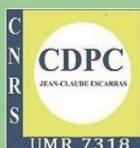




EA 7311 PATRIMOINE ET ENTREPRISES UNIVERSITÉ DE CORSE
CDPC JEAN-CLAUDE ESCARRAS UMR 7318 UNIVERSITÉ DE TOULON
LABORATOIRE DE DROIT DES RELATIONS INTERNATIONALES, DES MARCHÉS
ET DES NÉGOCIATIONS (DRIMAN) UNIVERSITÉ DE TUNIS EL MANAR

3^{ÈME} ÉDITION DE LA TABLE-RONDE DE
DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ

LA LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE EN FRANCE, EN ITALIE ET EN TUNISIE



LUNDI 24 AVRIL 2017

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES
UNIVERSITÉ DE TUNIS EL MANAR

PROGRAMME

8h30 - 9h00

Accueil des participants, inscription

9h - 9h15

Allocutions d'ouverture :

M. Sami BOSTANJI, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Directeur du DRIMAN

M. Jean-Claude ACQUAVIVA, maître de conférences HDR à l'Université de Corse, EA 7311 Patrimoine et Entreprises

M. Jean Jacques PARDINI, professeur à l'Université de Toulon, CDPC Jean-Claude Escarras, UMR 7318

9h15 - 9h35

La notion de liberté économique

(droit tunisien)

Amel AOUIJ, professeur à l'Université de Tunis El Manar, directrice de l'École doctorale, Laboratoire DRIMAN

9h35 - 9h55

Liberté d'entreprendre versus utilité sociale

(droit italien)

Jean-Jacques PARDINI, professeur à l'Université de Toulon, CDPC Jean-Claude Escarras, UMR 7318

9h55 - 10h15

Retour sur le principe de libre exercice d'une activité professionnelle

(droit français)

Claude SAINT-DIDIER, maître de conférences HDR à l'Université de Corse, EA 7311 Patrimoine et Entreprises

10h15 - 10h45

Débats

10h45 - 11h15

Pause

11h15 - 11h35

Droit au développement et libertés économiques

(droit tunisien)

Abir MEKKI, docteur en droit public, Université de Tunis El Manar,
Laboratoire DRIMAN

11h35 - 11h55

**Le respect de la dignité humaine : une limite abstraite à la liberté
d'initiative économique**

(droit français)

Sylvie SCHMITT, maître de conférences à l'Université de Toulon, CDPC
Jean-Claude Escarras, UMR 7318

11h55 - 12h15

**La liberté d'entreprendre en France, un droit "libéral" dans une
République "sociale"**

(droit français)

Jean-Claude ACQUAVIVA, maître de conférences HDR à l'Université de
Corse, EA 7311 Patrimoine et Entreprises

12h15 - 12h35

Constitution économique et liberté d'entreprendre en Italie

(droit italien)

Michaël BARDIN, Docteur en droit public, Ingénieur d'études, Université
de Toulon, CDPC Jean-Claude Escarras, UMR 7318

12h35 - 12h55

La liberté d'investir et la protection de l'environnement

(droit tunisien)

Hanene TURKI, Maître de conférences à l'Université de Tunis El Manar,
Laboratoire DRIMAN

12h55 - 13h30

Débats

13h30

Clôture de la manifestation

Troisième édition de la **TABLE RONDE DE DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARÉ**

La troisième édition de la table ronde de droit constitutionnel comparé est organisée le 24 avril 2017 à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis El Manar en collaboration avec les Facultés de droit de Toulon et de Corte sera consacrée à la liberté d'entreprendre.

Elle permettra d'établir les ressemblances et les différences dans la protection de cette liberté par les Constitutions italienne, française et tunisienne, de définir son contenu - liberté économique, libre exercice d'une activité professionnelle, liberté d'investir- et d'étudier sa confrontation avec d'autres droits tels que les droits sociaux, les droits à l'environnement et au développement. Sur tous ces points, la comparaison entre nos trois pays se révélera sans aucun doute éclairante.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Jean-Claude Acquaviva

MCF HDR, Université de Corse, EA 7311 Patrimoine et Entreprises

Amel Aouij

Professeur de droit public, Université de Tunis El Manar, DRIMAN

Jean-Jacques Pardini

Professeur de droit public, Université de Toulon Jean-Claude Escarras

CONTACT

Jeanne Laleure-Lugrezi

Ingénieure de recherche, EA 7311 Patrimoine et Entreprises

mail : laleure@universita.corsica Tél. : 04 20 20 22 14

www.universita.corsica

